



# MAIRIE D'ESSERTINES EN CHATELNEUF

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2023  
Délibération n°2023-10-003

**OBJET :** DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET POLE TECHNIQUE

<p><b>Date de convocation :</b> 17 octobre 2023</p> <p><b>En exercice :</b> 15 membres <b>Présent(s) :</b> 11 <b>Pouvoir(s) :</b> 0 <b>Absent(s) :</b> 4</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 24/10/2023</p> <p>Et son affichage</p> <p>Délibération comportant 1 page(s), 0 annexe(s)</p>	<p>Le 23 octobre 2023, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle du conseil d'ESSERTINES-EN-CHATELNEUF, sous la présidence de Michel JASLEIRE</p> <p><b>Les membres présents en séance :</b> Michel JASLEIRE - Stéphane POYET - Delphine IMBERT- Sébastien REYNAUD - Christophe MEUNIER - Roger GRANDPIERRE - Julien DERORY - Charles DUTOIT Hélène BALLEREY- Sébastien MORLEVAT - Carole MURE</p> <p><b>Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :</b> <b>Le ou les membres absent(s) non excusé(s) :</b> <b>Le ou les membres excusés :</b> Laurine SOLLE - Bernadette FOREST - Stéphane MORLEVAT – André TRUNEL</p> <p>Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance. Le Conseil Municipal désigne Madame Hélène BALLEREY</p>
---	--

Il convient de procéder aux réajustements de certains comptes du budget Pôle Technique 2023 et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023	Virement à la section d'investissement	3 900.00 €	
7588	Autres produits divers gestion courantes		3 900.00 €
<b>TOTAL :</b>		<b>3 900.00 €</b>	<b>3 900.00 €</b>

  

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2157 (opération 50)	Matériel et outillage technique	3 400.00 €	
2182 (opération 50)	Matériel de transport	500.00 €	
021	Virement à la section de fonctionnement		3 900.00 €
<b>TOTAL :</b>		<b>3 900.00 €</b>	<b>3 900.00 €</b>

**Après délibération**, et à l'unanimité (11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- **ACCEPTE** les décisions modificatives n°2 au budget du pôle technique 2023 indiquées ci-dessus.

Essertines en Châtelneuf, le 24 octobre 2023

La secrétaire de séance Hélène BALLEREY Montbrison
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/10/2023 042-214200891-20231023-DE_2023_10_003-DE

Le Maire  
Michel JASLEIRE

